

Extraits PV Conseil municipal du 8 juillet 2010

Droit de préemption urbain

La commission aménagement du bourg s'est réunie le 7 juillet comprenant les membres du bureau municipal, deux membres de la commission bâtiment et 2 membres de la commission des finances. Il s'agissait ici d'examiner la possibilité pour la commune de préempter l'ancien cabinet dentaire, propriété Mylleville dans la perspective éventuelle d'une installation du pôle enfance jeunesse. La propriété bâtie représente 150 m² d'emprise au sol. Joël Helloco présente un état du bâtiment avec les plans. La surface de terrain est de 1728 m².

La commission a visité le bien et constate qu'il n'est pas utilisable de manière immédiate et nécessite des travaux importants. Le maire dresse un état des avantages et inconvénients de l'achat de cette propriété et évoque également les autres pistes d'implantation du pôle enfance-jeunesse sur la commune : la nouvelle mairie ou une extension du restaurant scolaire. L'externalisation du pôle enfance jeunesse permettrait notamment de réduire le coût et la dimension du projet de nouvelle mairie. Le Conseil décide donc de ne pas préempter le bien et de conserver les deux autres options d'implantation du pôle enfance-jeunesse.

Le plan actuel de l'ancienne mairie est donné aux conseillers avec les dimensions pour qu'à la rentrée le Conseil puisse discuter des services qu'il souhaite voir intégrer à ce projet.

Commission des finances

- ✓ Subvention OGEC : il est proposé au Conseil de valider la proposition de subvention à l'OGEC au titre de la participation de la commune aux frais de fonctionnement des élèves du primaire et de maternelle pour un montant de 49000 euros.
- ✓ Subvention Yer Mat- Foyer des jeunes : le budget du festival de musique l'Eklectison est présenté. Le maire rappelle le sérieux avec lequel les dossiers sont présentés et les actions organisées. La gendarmerie a également salué l'organisation de la soirée du 2 juillet. Quelques petits problèmes soulevés mais ne relevant pas de la responsabilité directe des organisateurs. C'est donc un beau succès pour cette édition et il est proposé une subvention de 700 euros.
- ✓ Assurances : une actualisation des contrats d'assurance a permis de dégager un gain annuel de 1251 euros notamment en ce qui concerne les véhicules et la salle omnisports.

Eglise du Vieux-Bourg

La réception des travaux s'est tenue lundi 5 juillet , les délais sont dans l'ensemble tenus et quelques réserves ont été émises, tout devrait être terminé le 19 juillet.

Au niveau financier, un état des dépenses est présenté : il fait apparaître que l'opération est presque terminée et que par rapport au marché initial il n'y a qu'un avenant lié à l'état de la charpente plus endommagé que l'on ne pensait à l'origine.

Le dossier de mécénat est donné aux conseillers, c'est un document qui permet de retracer l'histoire de l'église, de sa rénovation et le financement des travaux en toute transparence. Il a été envoyé aux associations et aux entreprises partenaires.

Au 8 juillet au niveau de la souscription avec la Fondation du Patrimoine nous étions à 73 donateurs pour 12000 euros. L'inauguration est prévue le dernier dimanche d'août lors de la fête du Pain et Battages.

Commission Voirie

La commission s'est réunie le 2 juillet sous la présidence de Daniel Bidan, Maire-adjoint pour apporter des réponses aux demandes diverses des administrés en matière de voirie. Il y avait notamment des questions concernant les entrées de champs dans la mesure où les engins sont de plus en plus volumineux.

La commission propose au Conseil de valider le principe selon lequel la commune prend en charge la première entrée ou sa réhabilitation entre 6 et 8 m. En revanche pour les accès secondaires, ils pourront être réalisés mais à la charge intégrale du demandeur.

Achats divers

- ✓ Des grilles d'exposition vont être achetées de manière à compléter le stock existant et être moins dépendant de l'extérieur notamment lorsqu'il y a plusieurs manifestations aux mêmes dates.
- ✓ Des panneaux d'indication de villages vont être commandés afin de remplacer ceux qui disparaissent (environ 11 lattes à prévoir pour un devis HT de 1190 euros)
- ✓ Une demande particulière est faite concernant le totem de la salle des fêtes indiquant le site de Guette-es-Lièvres. Certains camping-caristes pensent être arrivés alors qu'il faut poursuivre la route, un panneau complémentaire pourrait être apposé sous le totem.
- ✓ De même, un fléchage pour les piétons depuis la salle des fêtes jusqu'au site de Guette-es-Lièvres est envisagé pour un coût de 36 euros par panneau à monter sur élément de bois.

- ✓ Le passage des écoles vers le restaurant scolaire : le devis Dieulesaint est à 1040 euros. Il restera à faire en régie une chicane et à grillager le jardin du presbytère.
- ✓ Le panneau de basket demandé par les jeunes est en attente de livraison.
- ✓ Pour la restauration de la buvette à la Motte-Parent, un premier devis est arrivé, le dossier sera revu ultérieurement.
- ✓ Un nouveau four sera acheté et mis en place au restaurant scolaire après avis du cuisinier.
- ✓ Les services techniques sont toujours à la recherche d'un camion benne, plusieurs devis et un essai non concluant pour le moment.
- ✓ N. Moisan, maire-adjoint, propose au Conseil l'acquisition d'un lave-linge pour l'école publique.
- ✓ Une armoire complémentaire a été achetée en mairie.

ALSH

Nadine Moisan présente le bilan très satisfaisant du trimestre en terme de fréquentation, on ne s'attendait pas à faire aussi bien les premières semaines. C'est en progrès constant. Les dossiers d'inscription seront à prendre à la mairie pour la prochaine rentrée.

Bilan Eau et Assainissement

Comme chaque année le Conseil est appelé à prendre connaissance des informations relatives au coût et au fonctionnement des services eau et assainissement. Les documents présentés font le point sur les prix, les abonnements, les volumes consommés, vendus et achetés. On constate une progression des abonnements et aucune variation de tarification pour la commune.

D. Bidan informe le Conseil qu'avec la nouvelle station de pompage, nous allons passer à une production d'environ 350 m3/jour soit 120.000 m3/an. Nous aurons moins à acheter à l'extérieur cette année.

DIG- contrat de restauration entretien

Daniel Bidan présente au conseil le projet de contrat de restauration entretien réalisé par le SYMEOL. Une déclaration d'intérêt général est demandée par la Préfecture, cette DIG va permettre de financer avec de l'argent public des travaux d'entretien que bon nombre de particuliers ou agriculteurs ne pourraient faire ou financer. Rien ne sera imposé puisque les propriétaires resteront libres d'autoriser ou non ces travaux et de la même manière les pouvoirs de police du maire ne sont aucunement remis en cause par cette DIG.

Le Conseil donne un avis favorable à cette DIG.

Bassin

Joël Helloco, maire-adjoint, présente un diaporama retraçant les grandes étapes du chantier de la pose des ponts-cadres. Il souligne les conditions climatiques particulièrement favorables et le travail réalisé par les différents acteurs du chantier (régie, entreprises Beurel et Dieulesaint). Une émulsion sera faite sur la partie destinée à redevenir un espace parking. La phase définitive d'aménagement paysager du ruisseau sera réalisée ultérieurement.

Informations diverses

- ✓ Fréquentation annuelle du restaurant scolaire : le tableau donne l'intégralité de la fréquentation pour les enfants, les adultes et le personnel.
- ✓ M. le Maire présente également une plaquette relative au Conseil de développement en expliquant le rôle de ce dernier.
- ✓ CIDERAL : un tableau reprenant l'ensemble des aides aux commerces accordées depuis 2008 est présenté, plusieurs commerces de Plouguenast sont concernés.
- ✓ Rencontre élus-Grellier : une rencontre en fin d'année est prévue pour les élus pour une visite de l'entreprise.
- ✓ Portes ouvertes chez Paul et Solange Oriac le dimanche 5 septembre, primés dans le cadre du concours Fermes et Paysages.
- ✓ Forum des associations : pour fêter la 10^e édition, J-F. Carro, maire-adjoint explique avoir obtenu la tour d'escalade du Conseil Général. Un membre de l'association Arbres ludiques sera présent pour animer cette activité.
- ✓ Des remarques positives sont faites sur le fleurissement d'une manière générale et sur le renouveau de l'accès à la mairie.
- ✓ Les composteurs sont livrés et disponibles à l'atelier, une permanence est fixée pour le retrait.
- ✓ Joël Helloco informe le Conseil que les travaux de la résidence Kermaria sont terminés et par ailleurs que le bois a été vendu.